



VILLE D'IGNY  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 4 AVRIL 2024 A 18H30**

-- oOo --

**Début de séance à 18h30**

-- oOo --

**Présents** : M. VIGOUROUX, M. MOISON, M. JOUENNE, Mme CHARPENTIER, M. TURPIN, Mme HORTAUT, M. DURO, Mme GORSY, M. DAULHAC, Mme LECLERCQ, M. BRISSEAU, M. SEMELET, M. PRIVE, M. JOUHANNET, M. DELAPLACE, Mme TODESCHINI, Mme GREGOIRE, Mme FENOLLAR, M. DUTHOIT, Mme LEPAGE, Mme FRASCARIA, M. MARILLEAU, M. MEZOUGH, Mme METIVIER, Mme LAUNAY.

**Absents excusés** : Mme HAMON (pouvoir à Mme HORTAUT), Mme MALOIZEL (pouvoir à M. VIGOUROUX), M. WOSZENSKI (pouvoir à Mme GORSY), Mme FRANCESETTI (pouvoir à M. JOUENNE), M. BOUIN (pouvoir à Mme CHARPENTIER), Mme PELLICER-GARCIA (pouvoir à M. DURO), M. POMPA (pouvoir à M. TURPIN), M. KORCHIA (pouvoir à Mme LAUNAY).

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales*

*Mme METIVIER est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT.*

**1. ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX AUX ENTREPRISES POUR LE REAMENAGEMENT DES TERRAINS SPORTIFS DU COMPLEXE SPORTIF DES BOIS BRULES (CSBB)**

*Rapporteur Monsieur Turpin*

*Dans le cadre du projet de réaménagement des terrains sportifs du Complexe Sportif des Bois Brûlés, une consultation pour l'attribution des marchés de travaux, répartis en 2 lots, a été lancée :*

- Lot 1 : sols sportifs

- Lot 2 : éclairage

Les travaux prévus dans le cadre de cette consultation portent sur :

- La création d'un terrain synthétique avec un remplissage au sable, en lieu et place de l'actuel terrain en stabilisé
- La création de deux pistes d'athlétisme de part et d'autre de ce nouvel aménagement
- La réfection du système de drainage de l'actuel terrain d'honneur engazonné en Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE).
- La mise aux normes de l'éclairage du terrain synthétique
- La création d'un éclairage sportif sur le terrain en gazon synthétique avec remplacement des mâts (PSE pour le lot 2)

Des négociations ont été menées et organisées par la maîtrise d'œuvre avec les 3 premiers candidats de chaque lot sous la forme de questions/réponses écrites via la plateforme.

Pour chaque lot, l'offre économiquement la plus avantageuse a été choisie en tenant compte des critères d'attribution notés sur 100 puis pondérés comme suit :

- Valeur technique : 50 %,
- Prix : 40 %
- Performance en matière de protection de l'environnement : 10%.

Ainsi, les offres ont été analysées et les lots ont été attribués selon la répartition ci-dessous :

<b>LOT</b>	<b>Nom du Candidat</b>	<b>Montant en € de l'offre HT avec PSE</b>	<b>Note critère prix (/40)</b>	<b>Note critère technique (/50)</b>	<b>Note protection environnement (/10)</b>	<b>Note totale (/100)</b>
LOT 1	SIORAT	928 205.50	39.23	47.58	9	95.81
LOT 2	BOUYGUES ENERGIES SERVICES	127 576.50	40	41.89	10	91.89

Montant total estimé MOE (APD) lot 1 (BASE + PSE) : 995 585,00 € HT

Montant total estimé MOE (APD) lot 2 : 153 405,00 HT

Suite à la présentation en Commission Ressources et Sécurité et en Commission Transition écologique, Urbanisme et Travaux le 26 mars 2024, il est demandé au Conseil municipal de :

- Autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à attribuer les marchés passés selon une procédure adaptée pour le réaménagement des terrains sportifs du Complexe Sportif des Bois Brûlés pour un montant global et forfaitaire de 1 055 782.00 € HT décomposé comme suit :
  - Lot 01 (Base + PSE) : SIORAT pour un montant de 928 205.50 € HT
  - Lot 02 : BOUYGUES ENERGIES SERVICES pour un montant de 127 576.50 € HT
- Autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à ce dossier, y compris leurs avenants.

### **Monsieur le Maire**

Je vous rappelle les montants des subventions. La Région nous attribue cent-vingt mille euros. Dans le cadre du Soutien à l'Investissement Communal (SIC), la Communauté d'agglomération Paris-Saclay

(CPS) nous octroie quatre-cent-vingt mille euros et la Fédération de foot nous verse quarante mille euros.

**Monsieur Turpin**

La préparation des travaux se déroulera sur deux semaines et les travaux sur dix-sept semaines. Au total, cela se fera sur quatre mois et demi. Le début est prévu en mai ou juin avec une livraison en septembre ou octobre.

**Madame Fenollar**

Malgré les travaux, une partie des terrains restera-t-elle accessible, notamment, le terrain d'honneur ?

**Monsieur Turpin**

Je pense que nous allons commencer par le terrain synthétique puis le terrain en herbe.

**Madame Hortaut**

Nous allons profiter de ces travaux pour refaire le sol du terrain au stade Jean Moulin. Comme il est surutilisé, il est arrivé en fin de vie. Nous avons essayé de faire du rafistolage sur plusieurs mois mais, en un an et demi, il s'est vraiment dégradé. L'idée est qu'il y ait toujours un terrain pour que les licenciés puissent s'entraîner.

Le but est de désengorger le stade Jean Moulin et de faire monter des catégories au Centre Sportif des Bois Brûlés (CSBB). L'idée est plutôt de faire monter les seniors et de laisser les jeunes en bas.

**Monsieur Mezoughi**

Quelles sont les dates pour les travaux au stade Jean Moulin ?

**Monsieur Turpin**

Nous ne les avons pas encore car nous sommes en train de constituer le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

**Monsieur le Maire**

Par rapport aux délais, vous aurez compris que nous jouons sur des œufs, dans la mesure où, nous avons pris l'engagement, auprès du club de foot, qu'il ne rate pas sa saison. Monsieur Richard Turpin est prudent sur la date de la fin des travaux au CSBB parce que nous savons, qu'en août, les entreprises sont moins présentes. Nous pouvons avoir aussi des intempéries. Nous devons rester prudents. S'il y a des pluies diluviennes en août, forcément, le chantier sera arrêté ou retardé. Nous l'avons déjà vécu. Donc, cela peut arriver.

En commission, je crois qu'il y a eu la question du choix de la matière. Aujourd'hui, trois types de matières sont souvent utilisés : les rafles de maïs, les noyaux d'olives et le sable. En accord avec le club, le choix que nous avons fait est celui du sable pour deux raisons : la durabilité de la matière et le coût. L'idée est d'avoir le même revêtement au stade Jean Moulin et au CSBB afin de ne pas entrer dans une espèce de préférence de la part des joueurs. Et cela a été décidé en accord avec le club.

**Monsieur Daulhac**

Le calendrier des travaux est-il compatible avec le calendrier sportif ? Parce qu'il y a les matchs de la fin de la saison et ceux du début de saison, fin août.

**Monsieur le Maire**

Nous y avons veillé.

**Madame Launay**

Lors de la commission, Monsieur Jean-Léonce Korchia a exprimé son mécontentement, parce que nous n'avions pas d'éléments. Depuis, vous nous en avez envoyés et nous sommes heureux de voir enfin le

plan car, jusqu'à présent, nous étions sur des esquisses et des choses qui pouvaient potentiellement changer. Sur le plan, nous n'avons pas de remarques ou de critiques à faire. Nous n'en avons pas non plus sur le choix du sable et sur celui de la couche de souplesse en granulat de caoutchouc aggloméré avec un élément dont j'ai oublié le nom. Nous savons que cela fonctionne très bien et que ça évite la dispersion des granulats de pneus. Par contre, nous restons quand même un peu sur notre faim parce que nous avons reçu une page et demie des cinquante-sept pages du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et nous n'avons pas l'analyse des offres. Donc, là, nous devons vous faire confiance.

**Monsieur le Maire**

Oui.

**Madame Launay**

La minorité est aussi là pour assurer un contrôle citoyen de ce qui se passe dans une collectivité. Ce n'est pas pour embêter le monde.

**Monsieur le Maire**

Je sais que ce n'est pas votre esprit, ni celui de Monsieur Jean-Léonce Korchia. La commission municipale n'était pas une Commission d'Appel d'Offres (CAO). Du coup, comme sur n'importe quel chantier que nous démarrons avec l'attribution d'entreprises, l'analyse a été faite par la maîtrise d'œuvre qui a jugé en fonction du CCTP et de la validité des différents candidats. Ensuite, en fonction des différents critères, nous avons validé le choix de la maîtrise d'œuvre. Mais, effectivement, en commission, nous n'examinons jamais cela. Peut-être que nous pourrions le faire ? Je ne participe pas aux commissions : je n'ai donc aucun problème par rapport à ça. Aujourd'hui, si vous estimez nécessaire – et je n'ai pas de problème de principe et, règlementairement, je pense que rien ne s'y oppose – et que vous souhaitez aller plus loin en commission lorsque nous décidons de faire des chantiers d'un certain montant ne passant pas en CAO : je n'ai aucun problème.

**Madame Launay**

La demande d'avoir l'analyse des offres a été faite par Monsieur Jean-Léonce Korchia en commission.

**Monsieur le Maire**

Nous l'avons eu très tard.

**Madame Launay**

Certes, nous ne l'avons pas pour la commission mais nous ne l'avons pas reçue après non plus. Je trouve cela dommage. J'ai eu la même remarque au Département. A partir du moment où les éléments ne sont pas donnés sur un projet, aussi bien qu'ils puissent nous paraître, cela soulève des tas de questions. Nous nous demandons pourquoi. J'ai eu exactement le même cas sur un projet très bien pour lequel j'ai demandé des éléments et on m'a donné une carte avec trois pauvres légendes qui n'étaient pas entières et nous n'y comprenions rien. Sources prises ailleurs, je savais que le projet était bien mais ce n'est pas très logique.

**Monsieur le Maire**

J'entends votre remarque.

**VOTE**                    **Pour**                    : **31** M. VIGOUROUX, Mme HAMON, M. MOISON, Mme FENOLLAR, M. JOUENNE, Mme CHARPENTIER, M. TURPIN, Mme HORTAUT, M. DURO, Mme GORSY, M. DAULHAC, Mme LECLERCQ, M. BRISSEAU, M. SEMELET, M. WOSZENSKI, M. PRIVE, M. JOUHANNET, Mme FRANCESETTI, M. DELAPLACE, Mme TODESCHINI, Mme GREGOIRE, Mme MALOIZEL, M. DUTHOIT, Mme LEPAGE, Mme FRASCARIA, M. MARILLEAU, M. MEZOUGH, Mme METIVIER, M. BOUIN, Mme PELLICER-GARCIA, M. POMPA.

**Abstentions**            : **2** M. KORCHIA, Mme LAUNAY.

**Monsieur le Maire**

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons échangé avec Madame Anne Launay sur un temps d'échanges extrêmement intéressant au Département sur la pauvreté. Je trouve cela intéressant que Madame Anne Launay puisse nous expliquer toute la démarche du Département sur le sujet au Conseil municipal de juin.

**Madame Launay**

Merci beaucoup.

**2. QUESTIONS DIVERSES**

- - - oOo - -

*L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 18h53.  
Ce procès-verbal est consultable en Mairie ainsi que sur le site Internet de la ville  
[www.ville-ignny.fr](http://www.ville-ignny.fr) (rubrique : la Mairie/Conseil municipal/comptes-rendus)  
suite à l'approbation du Conseil municipal.*

- - oOo - -

<b>FONCTION</b>	<b>PRENOM &amp; NOM</b>	<b>Présent</b>	<b>Procuration</b>	<b>Absent</b>	<b>Signature</b>
Maire	Francisque VIGOUROUX	x			
Conseillère municipale déléguée	Marien METIVIER				